

C. 145-45.

130

COMMISSION chargée de l'examen : 1^o du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif aux récompenses à décerner à l'occasion de l'**Exposition internationale** qui a eu lieu en 1894 à **Anvers**; 2^o du projet de loi, adopté par la Chambre des Députés, relatif aux récompenses à décerner à l'occasion de l'**Exposition internationale** qui a eu lieu en 1894 à **Lyon**. (N^{os} 59 et 60, session 1895.)

Nommée le 3 avril 1895.

MM.

- 1^{er} BUREAU : PAUL DECAUVILLE.
- 2^o — GOMOT.
- 3^o — GAUTHIER.
- 4^o — JULES GODIN.
- 5^o — DURAND.
- 6^o — BONNEFOY-SIBOUR.
- 7^o — LECLER.
- 8^o — LOURTIES.
- 9^o — FROGIER DE PONLEVOY.



3 Avril 1891

Commission relative aux
recompenses des expositions d'Anvers
et de Lyon.

La commission
M. Leclerc comme Président
M. Boumfof-Sibour " secrétaire
M. Lourties rapporteur
chargé de présenter les conclusions
conformes à celles du Gouvernement
sur la répartition que les décorations
devront exclusivement être réservées aux
exposants et aux organisateurs des
expositions, et non à des
fonctionnaires ou ministres intéressés
Le Président - Le Secrétaire
Leclerc Boumfof-Sibour

3 Avril 1891

La séance est ouverte à 9 heures,
M. Lourties donne lecture de son
rapport dont les conclusions sont
adoptées par la Commission.
Le dit rapport sera déposé par
M. Lourties aujourd'hui, sur le bureau
du Sénat. La séance est plénière à 9 h. 30.
Le Président - Le Secrétaire
Leclerc Boumfof-Sibour